

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 43 (2006)
Heft: 1714

Artikel: Logement à Genève : chacun a mis de l'eau dans son vin
Autor: Marco, Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009255>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chacun a mis de l'eau dans son vin

À Genève, les fractions de la société dite civile s'occupant du logement ont signé un protocole d'accord sous la houlette de Mark Muller, conseiller d'Etat libéral, chef du Département des constructions et des technologies de l'information, chargé, comme son nom ne l'indique pas, de ce problème hautement sensible. Les organisations syndicales et patronales, la Chambre immobilière et le Rassemblement pour une politique sociale du logement, ainsi que l'Association des communes genevoises sont les parties prenantes, parmi une quinzaine de signataires, d'un accord historique, comme le relevait la presse.

Dans toute négociation de ce type après des années, voire des décennies d'affrontements parfois

utiles, parfois puérils, chaque partie ayant mis de l'eau dans son vin pour parvenir à un accord espéré, comme l'a écrit Bertolt Brecht, «boire l'eau et le vin dans deux verres différents». Les raisons d'un tel écart sont nombreuses.

Il y aura, par exemple, des déclassements, irritant les Verts, qui transformeront la zone agricole hyperprotégée en zone à bâtir, peut-être même accompagnés d'une révision du plan directeur cantonal, qui ne prévoit pas assez de terrains pour répondre aux besoins recensés.

Deux autres mesures pourront en revanche fâcher les milieux immobiliers. Il est prévu en effet de constituer, d'ici à dix ans, un parc de logements d'utilité publique à hauteur de 15% du parc locatif du canton, avec pour objectif à long

terme d'atteindre 20%. Par ailleurs, les coopératives d'habitation seront développées par le renforcement de l'offre de terrains en droit de superficie.

Deux dispositions risquent à leur tour de crispier les défenseurs des locataires. Comme l'abandon de la règle coutumière - non écrite - dite des «deux tiers-un tiers», qui prévoyait deux tiers de logements sociaux dans tous les projets situés en zone de développement, au profit de mécanismes plus souples. Ou le développement de la propriété individuelle, par l'élargissement du marché de la propriété par étage (PPE).

Enfin, il est prévu, d'une part, d'ouvrir un crédit d'investissement de trente millions de francs par an, pendant dix ans, en faveur de la construction, ainsi que l'ac-

quisition de terrains et d'immeubles, afin de constituer le parc de logements d'utilité publique déjà signalé et, d'autre part, la constitution d'un groupe de suivi du protocole réunissant les principaux signataires, groupe dont le mandat est de veiller à la mise en œuvre de l'accord... et, sans doute, de rassurer toutes les parties en présence.

Seule l'Asloca locale a refusé ce compromis. Après de nombreuses hésitations, elle a ignoré ou feint d'ignorer la table des négociations. L'un des membres de sa direction a déclaré que l'Asloca n'avait pas comme vocation la construction de logements, mais la défense des locataires, préférant sans doute la situation bloquée qui a prévalu jusqu'à aujourd'hui et qui est l'une des causes de la crise. *dm*

Journaux gratuits

Internet sur papier

Les journaux à l'écran restent un pari, l'écran transformé en journal fait un tabac. *20 Minutes* et *Le Matin bleu* annoncent deux cent mille lecteurs et plus. Incapables de choisir, les consommateurs de nouvelles consultent les deux titres sans trop se formaliser. Un entrefilet par-ci, un pavé par-là, on surfe sur les pages, à travers les pages, de l'un et de l'autre. D'ailleurs, les sujets et les rubriques semblent se mélanger sans queue ni tête. La lecture, proche du balayage, zigzague au gré d'une photo aguichante ou d'un chapeau cassant. On ouvre le journal au milieu, on commence par la fin ou par la une, sinon carrément au hasard. Peu importe! Il est toujours possible de revenir. Le format et le nombre de feuilles permettent toutes les manipulations, avant de s'en débarrasser. Bref, ça va vite, à tort et à travers, dans une accumulation

de pop-up importés directement du web, la souris en moins.

Les gratuits ressemblent à un portail Internet, à l'image des chaînes d'information à la télé où s'affichent, défilent, cliquent quantité d'éléments, d'objets, de signes incrustés sur l'image principale, réduite souvent à un petit carré anecdotique. Les jeunes lecteurs surtout, de 15 à 35 ans - la tranche d'âge pourchassée par communicateurs et vendeurs en tout genre - retrouvent ainsi un environnement familier d'un seul coup d'œil. Un terrain de jeu, ludique et convivial, parfaitement dans l'air du temps, dépourvu de hiérarchie évidente, de chemins balisés, de mode d'emploi contraignant. C'est l'horizontalité qui s'oppose à la verticalité, poussée aux marges du monde et de l'expérience.

Le désordre apparent, gage de spontanéité et de réalité, qui saute à la figure

des lecteurs-internautes, l'accumulation presque festive, même quand elle brasse sang et pornographie, la liberté sans prix de circuler d'un fait-divers à une statistique, livrés dans leur plus simple appareil, dépendent en revanche d'un système de financement restrictif et rigide. Tout le contraire du produit. Les recettes publicitaires dictent les budgets et les éditeurs veulent gagner de l'argent. Les chiffres l'emportent sur toute autre considération. Finalement, *20 Minutes* et *Le Matin bleu* sont des supports mal léables dans les mains des annonceurs. Une caisse de résonance de plus en plus similaire, en cela aussi, à Internet, pris au piège d'une gratuité qu'il faut bien payer. La presse, quand elle brade son métier. Les lecteurs, quand ils préfèrent «télécharger» (download) le monde plutôt qu'écouter ses histoires. *md*